

RAPPORT D'ACCIDENT UN «OUTIL» INDISPENSABLE

Quelles que soient les précautions prises et la qualité des soins dispensés par les RSG, des accidents peuvent toujours survenir. La plupart d'entre eux sont mineurs et peuvent même, dans certains cas, laisser des séquelles. Certains accidents, apparemment sans gravité, peuvent également être suivis de complications. Quelle que soit la nature ou la gravité d'un accident, toutes les RSG doivent aviser une responsable du C.P.E. le plus tôt possible et lui faire parvenir le rapport d'accident.

Il est très important que ces renseignements soient précis. La description d'une blessure devrait, par exemple, identifier précisément la région du corps touchée (poussière dans l'œil droit, brûlure à la main et à l'avant-bras gauche...) ou décrire précisément les malaises (nausées, somnolence...).

La procédure fortement pertinente lorsque la victime est un enfant, les rapports d'accident sont en effet d'une grande utilité. En plus de permettre au service de garde et à la personne qui a porté secours à l'enfant de se protéger, advenant des complications, ils leur permettent de transmettre aux parents des informations précises sur les accidents dont a pu être victime leur enfant.

Ainsi conçus, les rapports d'accident constituent de bons outils de prévention et contribuent à l'amélioration de qualité de vie dans les services de garde.

Ces renseignements ont été puisés dans la revue « petit à petit » du mois de mai 1987.

COMPTE-RENDU D'ACCIDENT

PERSONNE ACCIDENTÉE : _____

- Enfant
- Visiteur

- Personnel
- Autres

Date : _____ Heure : _____

Lieu : _____

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

ENDROIT DE LA BLESSURE

- tête
- visage
- cou
- bras
- main

- thorax
- abdomen
- jambe
- pied
- autre, spécifiez : _____

SOINS REÇUS

PERSONNES INFORMÉES

Parents

Autres, spécifiez : _____

Visite chez le médecin : Oui Non

Recommandations du médecin :

NOM DU OU DES TÉMOIN(S) DE L'ACCIDENT

Témoïn

Témoïn

RAPPORT DE POLICE

Oui

Non

RSG : _____ date _____

Parent : _____ date _____